

**XIèmes Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne
1^{er} et 2 avril 2019, Toulouse**

**Synthèse des ateliers –
par Nicolas Wit, directeur adjoint, Cités Unies France
Mardi 2 avril 2019**

Bonjour.

Je remercie les organisateurs de m'avoir confié cette présentation.

Cette synthèse des 5 ateliers a été préparée avec les coprésidents et mes collègues de Cités Unies France.

Mes remerciements aux coprésidents vietnamiens et français pour leur investissement ! C'était un plaisir de travailler avec ces hommes et femmes, élus et techniciens.

Et les 5 ateliers n'auraient pas été possibles sans les interprètes – Merci !

L'ensemble des présentations sera rendu accessible.

Constats généraux :

- 5 ateliers
- plus de 40 interventions vietnamiennes et françaises
- une grande diversité de sujets et d'acteurs – villes, provinces, hôpitaux, agences d'urbanisme, associations, réseaux... L'un des atouts : savoir mobiliser tous ces acteurs autour d'actions concrètes.

Le Vietnam connaît un fort développement économique, démographique et une urbanisation accélérée. Les ateliers montrent que les partenariats entre les collectivités sont en constante évolution. La majorité des partenariats couvre plusieurs domaines : cela les aide à appréhender des situations complexes.

Atelier 1 : La culture matérielle et immatérielle, enjeux de durabilité.

Coprésidences :

- Ville de Hué / Thua Thien Hue, M. Phan Ngoc Tho, Président du comité populaire
- Sites et Cités remarquables de France, M. Jonathan FEDY, Chargé de mission coopération internationale.

Les trois idées clés de l'atelier ont été :

- la tendance à l'inscription du patrimoine dans le développement durable. Cette inscription passe par la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des richesses patrimoniales, entendu dans l'acception la plus large. On peut néanmoins regretter que d'un point de vue économique, le patrimoine soit simplement vu comme un vecteur touristique, ce qui constitue une approche très partielle ;

- les enjeux partagés en matière de préservation et de valorisation des patrimoines. Face à l'urbanisation galopante et aux mutations socio-économiques que les sociétés traversent, le patrimoine apparaît comme un élément fédérateur. Comme un moyen de conforter la diversité culturelle ;

- le patrimoine se confirme comme une source de développement pour les collectivités françaises et vietnamiennes. Ces enjeux partagés apparaissent au travers du dynamisme des coopérations décentralisées. Le rôle des collectivités territoriales – qui portent de nombreuses politiques patrimoniales – a été souligné par tous les acteurs. Les actions et projets présentés, mêlant patrimoine et innovation confirment les acquis et le potentiel des partenariats.

Atelier 2 : Le rôle précurseur des collectivités dans la santé et l'éducation.

Coprésidences :

- Ville de Can Tho, M. Tran Tu Yen, Directeur du Service des affaires extérieures
- Toulouse Métropole, Pr Daniel WEISSBERG, Professeur émérite Université de Toulouse Jean Jaurès

Cet atelier est emblématique du poids des coopérations santé et éducation et de leur historicité, jusqu'à 25 ans.

Plusieurs évolutions sont en cours :

- des inflexions récentes ont été données, d'abord par les choix des gouvernements (ministères) et de leurs institutions et opérateurs ;
- finalement il y a moins de coopérations qu' "autrefois" (fin des années 90, début des années 2000). Mais les actions se montrent pérennes, tandis qu'il y a des "ouvertures" vers de nouveaux domaines (par exemple psychiatrie/psychologie en matière de santé) ;
- si les mobilités restent importantes pour soutenir la qualité des partenariats, d'autres formes de travail se développent.

On notera comme axes :

- la mise en place de réseaux d'acteurs - fédération, consortium, club, ... en santé et éducation ;
- la garantie de la qualité de la formation et des compétences ;
- dans une logique gagnant/gagnant, c'est bien le partenariat qui prend de la valeur ajoutée ;

- la francophonie n'est pas qu'un désir, elle est une nécessité: on ne parle pas en anglais sur une table d'opération... et les documents historiques de l'urbanisme et du patrimoine sont en vietnamien et en français. Même si l'anglais est aussi une langue d'enseignement, le renforcement de la francophonie valorise les actions.

Enfin, la question de l'équité territoriale a aussi été posée : accès inégal aux soins et à l'éducation. La question de l'essaimage, à partir des points d'ancrage majeurs, (Hanoi, HCMV, Danang, Hué, Haiphong, Can Tho) doit se poser dans les choix sectoriels.

Et la présidence conclut : ce qui ressort par-dessus tout est que quand il y a de la confiance et de l'amitié, cela fonctionne...

Atelier 3 : Lutte contre le réchauffement climatique et adaptation au changement climatique.

Coprésidences :

- Hô-Chi-Minh-Ville, M. NGUYEN Toan Thang, Directeur du Service des Ressources naturelles et de l'Environnement
- Département de Seine Saint-Denis, M. Bélaïde Bedreddine, 3ème Vice-président chargé de l'Ecologie urbaine (environnement/assainissement)/ Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP).

L'atelier a insisté sur le fait que face aux enjeux, il est crucial de fédérer les compétences, les capacités d'ingénierie, les moyens financiers :

Collectivités territoriales, organismes scientifiques, associations, entreprises, organisations gouvernementales,

Pour avancer partons de projets concrets, même petits. Tirons-en les leçons, ensuite essayons de les généraliser.

L'atelier a illustré le rôle pilote des collectivités territoriales, dans les actions et idées.

Les collectivités territoriales sont en lien avec les niveaux étatiques. Elles peuvent faire monter les résultats pour étendre l'action, les politiques.

Atelier 4 : La dimension économique durable : quelle place pour l'économie, y compris sociale et solidaire, dans la coopération franco-vietnamienne ?

Coprésidences :

- Ville de Hanoi, M. TRUONG Viet Dung, Vice-directeur du Plan et de l'Investissement de Hanoi.
- Région Ile de France, M. Marion MILOSEVIC, cheffe de service relations internationales.

Les partenariats dans le domaine économique évoluent, suivant les mutations économiques du Vietnam, mais aussi les engagements plus forts des collectivités dans ce domaine. La tenue, pour la première fois, d'un forum d'affaires en témoigne.

Les changements ne sont pas les mêmes partout, bien entendu.

Dans les plus grandes villes il y a un changement de paradigme : elles paient pour l'expertise. Une nouvelle demande émerge de ces villes vietnamiennes : un appui technique à la rédaction des appels d'offres. Dans des contrats complexes, l'échange peut aider à faire des contrats tenant bien compte des intérêts des villes.

Le modèle économique des services, urbains et en zone rurale évolue. De nouvelles relations naissent entre usagers – payants - et les collectivités.

Le potentiel de l'économie sociale et solidaire a été illustré, entre autres, par le partenariat sur la filière organique du thé ancien.

Atelier 5 : De l'urbanisation à la ville durable

Coprésidences :

- Province de Dong-Nai, M. Nguyen Quoc Hung, vice-président du comité populaire
- Métropole de Lyon, M. Max VINCENT, Conseiller de la métropole de Lyon, délégué aux relations internationales

La croissance urbaine au Vietnam est très forte. Cette forte croissance peut parfois être difficile à gérer.

Le contenu des partenariats évolue vers une approche plus inclusive : travailler sur la planification, des schémas directeurs. Des outils permettant de faire des choix. Les participants ont souligné l'importance d'associer les citoyens.

Un défi est posé aux partenariats : comment apporter un savoir-faire français très élaboré, dans un contexte de croissance urbaine bien plus forte qu'en France ?

Quelqu'un le rappelait : n'oublions pas les zones non-urbaines. Il pensait au contexte français...

Enfin, la formation spécialisée, mélange de recherche et de préparation professionnelle fait l'objet de partenariats forts.

Cette synthèse vous sera communiquée.

Je vous remercie.